



CHAMPIONNAT REGIONAL PACA TIR EN SALLE 2019 LE REGLEMENT

1. PARTICIPATION

Cette compétition est réservée exclusivement aux archers licenciés au sein d'un club de la région PACA.

Toute participation d'archers extérieurs au comité est non autorisée, y compris pour le tir sélectif.

2. DATES

Championnat Comité Régional PACA

- **Samedi 09 février 2018 : Jeunes AIX en PROVENCE**
(Ouverture du greffe 9H30 début des tir 10H30)
- **Dimanche 10 février 2018 : adultes AIX en PROVENCE**
(Ouverture du greffe 8H30 début des tir 9H30)

3. MODE DE SELECTION

La participation au championnat de Comité Régional PACA est faite sur sélection.

Cette sélection est établie en prenant comme référence le classement national salle, c'est-à-dire sur la moyenne des 3 meilleurs scores et ceci pour toutes les catégories.

Pour être sélectionnable, l'archer devra avoir réalisé un minimum de trois scores. Les scores seront pris en compte jusqu'à 6 jours avant le championnat du Comité Régional PACA soit :

- **Le Lundi 3 Février pour les jeunes**
- **Le Lundi 3 Février pour les adultes**

4. LES CATEGORIES :

Les catégories représentées sont les catégories d'âge, de sexe et d'arc reconnues par la FFTA :

⇒ Arcs Classiques :

- Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Séniors 1, 2 et 3 : dans leur catégorie d'âge et de sexe.

⇒ Arcs à Poulies :

- Cadet, Juniors, Seniors 1, 2 et 3 : dans leur catégorie d'âge et de sexe

Nota : Dans cette catégorie pas de minimes et pas de Poussins

⇒ Arcs Nus :

- Catégorie Scratch Hommes et Scratch Femmes (Juniors, Seniors 1, 2 et 3)
- Catégorie Cadets, Hommes et Femmes

Attention :

Seules sont ouvertes les catégories dont au moins 2 archers ont réalisé 3 scores 6 jours avant le championnat du Comité Régional PACA date à laquelle les quotas seront définitivement arrêtés.

5. INSCRIPTION

Le Comité Régional PACA adopte une procédure similaire à celle des inscriptions au championnat de France.

Tout archer désireux de participer au championnat du Comité Régional PACA salle devra se Préinscrire auprès du Comité Régional :

commissionsportivepaca@gmail.com

- Avant le Lundi 3 Février pour les jeunes**
- Avant le Lundi 3 Février pour les adultes**

Les compétitions de fin janvier serviront à finaliser le classement des archers de la Région, le règlement sera encaissé par le club organisateur à l'issue de la compétition.

Si un archer inscrit, ne se présente pas lors de la compétition, le règlement sera encaissé par l'organisateur au prêt de son club (sauf cas de force majeure, à voir avec l'organisateur).

Pour pouvoir participer à cette compétition il faudra donc satisfaire aux conditions du paragraphe 3, entrer dans les quotas des qualifiés et être près-inscrit.

Si des archers sont dans les quotas de qualifiés mais ne sont pas préinscrits, ils seront considérés comme se désistant et laisseront place aux archers classés dans les rangs inférieurs et hors quotas.

6. CIBLERIES

Les blasons utilisés pour la ciblerie seront les mêmes que ceux prévus par le règlement de la F.F.T.A et utilisés lors du championnat de France en Salle pour les tir qualificatif et duels.

- Blason uniques de 80 cm : poussin
- Tri-spots verticaux de 60cm : benjamins et minimes arc classique
- Tri-spots verticaux de 40 cm : cadets à Senior 3 arc classique et arc à poulies.
- Tri-spots verticaux de 60cm : cadet arc nu.
- Tri-spots verticaux de 40 cm : scratch hommes et femmes arc nu.

7. PHASES FINALES

Le titre de Champion du Comité Régional PACA sera attribué au vainqueur de chaque catégorie à la suite des phases finales.

Le tir sélectif ne servant qu'à classer les archers pour les duels des phases finales.

⇒ **Epreuve éliminatoire :**

Les archers qualifiés pour les phases finales, positionnés en fonction de leurs résultats obtenus lors de l'épreuve de qualification, tirent une série de matchs.

Chaque match se tire au meilleur des 5 sets de 3 flèches.

⇒ **Epreuve finale :**

Le tir alterné sera préféré si l'organisateur dispose du matériel nécessaire pour la petite finale et la finale.

⇒ **Déroulement d'un match Arc Classique et Arc Nu :**

- Le match se déroule sur un maximum de 5 sets de 3 flèches chacun (1 volée de 3 flèches = 1set)
- Le vainqueur de chaque set (c'est-à-dire l'archer ayant le plus haut score à l'issue des 3 flèches) marque 2 points. Le perdant marque 0 point. Si les deux archers sont à égalité, ils marquent chacun 1 point.
- Le vainqueur du match est déterminé par le nombre de sets gagnés, donc par le premier archer atteignant 6 points
- S'il y a égalité après 5 sets, le vainqueur du match est déterminé par un tir de barrage qui consiste en 1 seule flèche au plus près du centre.
Barrage : 40 secondes par flèche

⇒ **Déroulement d'un match Arc Poulie :**

Le match se déroule en 5 volées de 3 flèches, aux points et non en sets. Le vainqueur du match est déterminé par le total des points.

S'il y a égalité après 5 sets, le vainqueur du match est déterminé par un tir de barrage qui consiste en 1 seule flèche au plus près du centre.

Barrage : 40 secondes par flèche

⇒ **Placement des archers lors d'un match :**

Lors des épreuves éliminatoires et finales, la position gauche/droite du compétiteur est déterminée par le tableau des matches.

L'organisateur a le choix du tableau à utiliser.

Durant la première série de matches, le compétiteur placé sur la ligne supérieure de chaque paire du tableau tirera depuis le côté gauche. L'attribution des cibles pour le match relève de l'organisateur.

Lors des matches en tir alterné, l'archer ayant la meilleure place de l'épreuve de classement (qualification), aura à décider de son ordre de tir (tirer le premier ou le second) pour la première volée.

L'archer ayant le nombre de sets cumulé le plus bas de la volée précédente tirera le premier lors de la volée suivante.

Si les archers sont à égalité, celui qui aura tiré le premier lors de la première volée tirera le premier.

8. TENUE VESTIMENTAIRE :

Pour cette compétition seules les **tenues de club** ou **blanches** seront **ACCEPTÉES**.
Chaussures de sport obligatoires.

Tenue de Club Obligatoire sur le podium.

9. RECOMPENSE :

Le Comité récompensera les trois premiers de chaque catégorie. Selon le nombre d'archers sélectionnés par les quotas.

La cérémonie des médailles aura lieu à l'issue des duels. Les archers médaillés devront obligatoirement porter la tenue de leur club ou tenue blanche (leur présence est indispensable pour recevoir leur médailles).

La commission Sportive Cible